Littératures minoritaires en quête d'origine : la "geste de Zabarkâne" des Zarmas du Niger

Autor(en): **Mounkaïla, Fatimata**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Colloquium Helveticum : cahiers suisses de littérature générale et comparée = Schweizer Hefte für allgemeine und vergleichende Literaturwissenschaft = quaderni svizzeri di letteratura generale e comparata**

Band (Jahr): **- (1991)**

Heft 13

PDF erstellt am: **05.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1006605

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Fatimata Mounkaïla

LITTÉRATURES MINORITAIRES EN QUÊTE D'ORIGINE: LA «GESTE DE ZABARKÂNE» DES ZARMAS DU NIGER.

Introduction

1. *Une littérature minoritaire*

La «geste de Zabarkâne» appartient à ce qu'il est convenu d'appeler la littérature orale des peuples non alphabétisés d'Afrique. Si j'ai choisi d'en parler dans le cadre de ce colloque consacré aux «littératures minoritaires», c'est qu'en dépit de sa portée historique, politique et culturelle auprès de ses producteurs et consommateurs immédiats, le texte apparaît comme triplement minoritaire.

– minoritaire, parce qu'appartenant à la catégorie des nombreux mythes d'origine et de migration, qui circulent dans cette Afrique de la savane et du sahel en islamisation continue depuis dix siècles, et où ces mythes tentent de s'intégrer au courant dominant,

– minoritaire, parce que relevant de cette oralité mise en minorité et en voie de folklorisation face à des productions écrites qui jouissent d'un large préjugé favorable,

– minoritaire enfin, parce que dit en langue nationale africaine, et aujourd'hui contraint de se couler dans le moule de la langue européenne intercontinentale du lieu, qui, seule, lui permet de prétendre à une plus grande diffusion.

2. *Des Zarmas du Niger*

Le peuple zarma qui se réclame de cette geste est tout entier englobé dans la partie occidentale de la République du Niger. Le *Zarmatarey,* aire d'établissement et du fait Zarma, se trouve adossé au fleuve Niger, dans l'*hinterland* des affluents fossiles qui descendent du massif de l'Aïr

et de l'Adrar des Iforas. Les Zarmas sont agriculteurs; mais ils sont agriculteurs sur des sols brûlés par le soleil, lessivés par les tornades violentes d'hivernage, dépouillés par les vents d'harmattan où les seules terres cultivables se situent dans les crevasses de la cuirasse latéritique du plateau qui porte leur pays, et où le problème de l'eau se pose souvent cruellement puisqu'il faut aller la chercher à 30, 40, voire 50 mètres de profondeur. Mais on ne saurait parler des Zarmas sans évoquer leurs «cousins» Songhay, échelonnés le long du «Grand Fleuve»[1], de Karma au Niger à Mopti et même Djenné en République du Mali. Les deux groupes s'affirment distincts (au nom d'une séparation proclamée à la suite d'événements historiques non éclairés) alors que tout les pétrit ensemble!

– même organisation sociale,
– mêmes coutumes,
– même panthéon traditionnel,
– et même realité linguistique songhay dont le *zarma* ne serait, aux dires des spécialistes, qu'un dialecte, au même titre que le *dendi* de la partie nord de la République voisine du Bénin. Ainsi la langue est parlée au Mali, au Niger, au Bénin et dans le nord-est du Burkina Faso.

Il faut toutefois préciser que la «geste de Zabarkâne» appartient aux seuls Zarmas, même lorsqu'elle est déclamée (ce qui arrive souvent) sur l'air de *Manta,* hymne national à la fois des Songhays et des Zarmas. La distinction faite entre Songhays et Zarmas semble d'ailleurs spécifiquement interne à l'ethnie que les peuples environnants nomment toujours dans sa globalité: *Zabarmawa* chez les Haoussas, *Guermabe* chez les Peuls, *Ihaten* chez les Touaregs, *Koroboro* chez les Bambaras, etc.

L'administration nigérienne elle-même recense ses Songhays et ses Zarmas sous le nom de Songhay-Zarmas; appellation qui prend une importance particulière en ces jours et à la lumière des remous politiques qui secouent le pays, où ils sont accusés d'avoir accaparé, de concert, le pouvoir depuis l'indépendance proclamée il y a trente ans[2].

---

1 *Isa Ber* en songhay.

2 A. Bourgi et P. Weiss, «Afrique: Pour une deuxième décolonisation», *Le Monde diplomatique,* Juin 1990, pp. 24-25.

I. *Présentation de la geste:* le corpus

La «geste de Zabarkâne» est un mythe zarma très ancien, imbriqué dans l'histoire des migrations de ce peuple, et lui servant encore aujourd'hui de charte et de carte d'identité. Le texte est essentiellement une prestation de *djassaré* (communément appelés griots), ces historiographes et généalogistes des cours et grandes familles songhay-zarmas, qui le déclament lors des événements sociologiques importants (intronisation d'un chef Zarma, mariage, baptême). Il arrive toutefois que, sur invitation d'un particulier ou de sa propre initiative, le *djassaré*, son luth en bandoulière, se rende chez un notable pour lui faire *faajikaaray*, c'est-à-dire littéralement «chasser sa solitude», et donner par la même occasion un cours d'histoire et d'instruction civique à la clientèle (parents et alliés) d'un bienfaiteur. Par ailleurs, tous ceux qui ont un rôle d'éducation et de formation dans la société y recourent; ce qui confère à la geste la portée historique, politique et culturelle que nous mentionnions plus haut. Les versions en sont donc multiples, car chaque village zarma possède au moins son *griot*, son notable, son vieillard capable d'en relater l'histoire, laquelle, aux yeux du narrateur et de son auditoire, n'est pas un mythe! mais l'Histoire des Zarmas. C'est cela qui explique la présentation plurielle en sept versions que nous avons adoptée[3], parce que ce nombre nous a paru représentatif de la diversité des sources et des formes de la geste.

1) – *Le texte n° I:* «Tilwaati», ainsi intitulé en raison du refrain

Yeelo tilwaato tilwaati
Yeelo tilwaati tilwaatiya

qui en ponctue la récitation, est un texte plus chanté que déclamé; ce qui en fait une forme mixte rare qui n'intervient qu'à des occasions rares, elles aussi. L'un des prestataires nous a dit que le texte n'était dit sous cette forme que dans trois circonstances:

– *Première circonstance*: la mort d'un chef zarma, circonstance dans laquelle le *djassaré* vient «pleurer son texte», debout, prenant appui sur la fameuse canne fourchue des noirs sahéliens, en guise d'oraison

3 F. Mounkaïla, *Mythe et Histoire dans la «geste de Zabarkâne»*, Niamey, CELHTO, 1988.

funèbre donc! une oraison funèbre qui redit l'histoire depuis l'Ancêtre Premier.

– *Deuxième circonstance:* le rassemblement dans un même endroit de chefs zarmas, lorsque la gravité de la situation nationale les oblige à se réunir pour se concerter. Le *djassaré* a le devoir de leur rappeler qu'ils doivent se garder d'en faire moins que les devanciers et se garder de toute conduite honteuse ; parce que la conduite honteuse reste un poids à porter pour la descendance.

– *Troisième circonstance:* l'avènement de la nouvelle année, surtout lorsque la précédente a été difficile.

Le «*Tilwaati*» est en somme le chant du changement et de la continuité. C'est un chant à trois voix qui met en scène le détenteur du texte dit en *soninké,* langue de conservation de la tradition songhay-zarma, le traducteur qui dit, en interprétation simultanée, la version zarma du texte, et un choeur qui reprend, à intervalles, le refrain. L'ensemble aboutit à ce rythme syncopé qui confère son ton de gravité et de solennité à la prestation.

2) – *Les textes n° II et n° III:* «Zabarkâne», sont dits par les *djassaré* Badjé Bangna et son fils Djéliba Badjé, à quatorze années d'intervalle. Les deux versions auraient dû être identiques au nom de la fidélité au texte que prônent les *djassaré.* Il n'en sera rien même si les textes sont tous deux bilingues (soninké-zarma), déclamés par un exécutant unique, sur l'air *Manta.* Ces versions constituent par ailleurs la forme courante de la geste, celle qu'on utilise dans les événements qui marquent la vie sociale (mariages, baptêmes, cours d'histoire).

3) – *Le texte n° IV*: «Mâli-Béro» est le chant présenté par la troupe de Ouallam, à la Semaine Nationale de la Jeunesse Nigérienne de 1973. L'histoire qui y est relatée ne connaît plus comme ancêtre des Zarmas que Mali Béro, lequel n'est, dans les précédentes prestations de *djassaré,* que le fils ou un descendant lointain de Zabarkâne.

4) – *Les textes n° V et n° VI* qui tous deux reprennent le mythe depuis Zabarkâne sont narrés, le premier par un lettré musulman (marabout donc), et le second, par un notable du clan *saabiri,* maître de la terre à Dosso. Les deux textes sont en prose, plus proches de la chronique que de la forme épique qui caractérise les récits des *djassaré* et portent chacun la marque de l'informateur qui l'a produit. Ainsi, le texte du mara-

bout fait décoller le fond de grenier magique grâce aux seules vertus des versets du Coran; celui du notable fait participer, à l'équipée volante, les Zarmas-Sabiris du clan de l'informateur.

5) – *Le texte n° VII:* «Mâli Béro», autre texte en prose et dit par un artisan, tisserand de métier qu'on s'attendrait à voir garder une certaine distance vis-à-vis d'une geste qui appartient à la seule aristocratie. Il n'en est rien! et c'est bien là l'une des performances de la geste.

Tel est le corpus retenu pour la présentation et l'analyse de la geste de Zabarkâne. Si les versions en sont nombreuses, elles s'entendent toutes pour exposer l'histoire mythique et mouvementée de l'origine des Zarmas, celle de leur migration, de leur installation et de leur dispersion sur l'aire *Zarmataray* qu'ils occupent aujourd'hui, et dont on peut se demander s'il ne constitue pas lui-même une étape, tellement reste présente et sous-tendant la geste, une idéologie d'indépendance et de non soumission à personne qui demeure encore aujourd'hui l'une des marques les plus sûres de l'idéal de l'homme zarma. C'est ce que résume bien cette explication de l'exode, donnée par un informateur interrogé en décembre 1980: «Quand ils trouvaient qu'un endroit leur plaisait, dit-il en parlant des Zarmas, ils pouvaient y demeurer de nombreuses années; mais qu'on s'avise de leur manquer de considération, et ils déclenchaient les hostilités le jour même, et quittaient l'endroit le jour même».

Cela, c'est ce qu'affirme le mythe! Mais la réalité semble tellement autre qu'elle nous a poussée à consacrer la première étape de notre analyse de la geste, d'abord et essentiellement au mythe et à l'histoire. Nous aurions certes pu (et compte-tenu de nos préoccupations) nous contenter de considérer cette geste comme une belle légende et tenter une explication littéraire portant sur la forme; cela nous a semblé devoir s'arrêter sur l'accessoire avant d'avoir expliqué l'essentiel! Et, nous nous sommes sentie obligée d'évaluer le contenu par rapport aux données fondamentales de l'histoire et de la culture de ce peuple.

II. *Le Mythe et l'histoire dans la geste de Zabarkâne*

Nous avons choisi pour cette confrontation de l'imaginaire (mythe) et de la réalité (histoire) de partir de l'ensemble des versions mises en regard pour en dégager les éléments itératifs. Mais cette démarche n'excluait nullement la nécessité de s'attarder sur des éléments n'apparaissant qu'une fois (comme l'escale éthiopienne sur l'itinéraire de l'exode), quand ils avaient une résonnance locale, régionale voire continentale. Le tableau comparatif ainsi dressé a permis de voir que le mythe et l'histoire se développaient selon trois axes principaux:

- le cadre spatio-temporel;
- le contexte géo-politique;
- l'idéologie et la fonction du mythe.

1. *Le cadre spatio-temporel*

1) – *Les itinéraires dans l'espace:* l'espace dans la geste est un double itinéraire qui traverse d'est en ouest et d'ouest en est le continent africain, en marquant des escales célèbres.

a) *La branche est-ouest et ses trois variantes:*

– *La voie par l'Ethiopie et l'Egypte* constitue une sorte de confirmation de l'hypothèse de Ch. A. Diop selon laquelle la vallée du Nil fut, pour l'ensemble du continent, un foyer d'expansion humaine et de diffusion culturelle. Les escales en sont conformes aux données de l'histoire.

L'escale éthiopienne au cours de laquelle meurt Zabarkâne Ier, un témoin de la vie du prophète, intervient dans ce pays qui, selon les sources arabes, recueillit les premiers musulmans fuyant la persécution des Mecquois. Elle pose aussi le problème de la personnalité de Zabarkâne, mort au cours d'une mission dont on savait peut-être qu'il ne reviendrait pas, et selon une procédure éprouvée que l'histoire a souvent expérimentée, comme lors de ces croisades médiévales d'Europe qui permirent quelquefois de se débarrasser, fort à propos, de trop récalcitrants seigneurs; ou encore lors de cette folle campagne du Bargou, déclenchée par Askia Mohamed, et qui vit mourir tant de «valeureux Zabirbenda»[4].

---

4 Es Sadi, *Tarikh Es Soudan,* Paris, Adrien Maisonneuve, 1964, p. 125.

L'escale égyptienne, elle, rappelle justement que les soldats de l'Islam avaient très tôt franchi l'Isthme de Suez, et confirme des liens culturels évidents, comme cette parenté de bon nombre de langues africaines avec l'égyptien ancien, sur laquelle insiste T. Obenga ou ce que laisse sous-entendre la déclaration de Es Sadi qui rapporte que «c'est de la ville de Koukiya que le Pharaon fit venir la troupe de magiciens qu'il employa dans sa controverse avec Moïse»[5].

– *La voie sahélienne* qui longerait le Lac Tchad parce que s'opposent à elle deux obstacles de taille: au nord, le désert; au sud, la forêt. Elle comporte des escales intéressantes comme:

«Jinjima», qui pourrait bien être Ndjimi mentionné comme capitale des Zaghawa du Kanem;

le Gobir que les traditions situent beaucoup plus au nord que sa position actuelle;

Adéramboukâne enfin, escale semble-t-il incontournable sur la voie qui faisait la jonction entre Ghana et l'Egypte par Kaw-Kaw, Maranda, Assiout et autres oasis de la vallée du Nil.

– *La voie fluviale*, séduisante, imaginée lors d'un séminaire de la Fondation SCOA, qui ferait la jonction entre le Nil et le Tchad par le Bar-El-Gazal, puis le Niger par la Bénoué[6]. Hélas, les Zarmas ne disent nulle part avoir été des marins ; et, l'expression *hari biyo* soit «l'onde sombre» utilisée par un informateur, peut ne désigner que le fleuve Niger, qui dans son cours supérieur est nommé *Isa Bibi* en songhay et *Maayo Baleewo* en peul: «le fleuve noir» dans l'un et l'autre cas, sans compter la signification latine du nom.

b) *La plate-forme de Mallé:* point d'aboutissement des migrations venues de l'est ou point de départ de celles de l'ouest, Mallé est la plate-forme par laquelle passent tous les itinéraires. Mais d'où venaient les dites migrations? Du Yemen, de Médine, de la Mecque comme dit la geste? ou bien venaient-elles d'un Orient moins lointain comme les terres qui jouxtent le bras oriental du fleuve, d'où les péripéties de changement de dynastie à Koukiya entre les *Za* et les *Sonni* ont pu contraindre certaines populations au départ? L'hypothèse paraît plausible; et c'est déjà celle qu'a défendue Jean Rouch et à sa suite, Boubé Gado. Il con-

---

5 *Ibid.*, p. 6; Th. Obenga, *L'Egypte et le reste de l'Afrique,* Niamey, Celhto, Mars 1982.

6 *Actes, Premier Séminaire International de l'Association SCOA,* Niamey, 14-21 janvier 1981, Paris, Association SCOA, 1984.

vient également de se poser le problème de l'emplacement de Mallé que l'on sait pouvoir situer dans l'*hinterland* entre les rives du Sénégal et du Niger. Mais, à cette hypothèse d'un Mallé entre les fleuves qu'appuient de nombreux éléments matériels et culturels, on peut ajouter celle d'un Mallé en Dirma de l'Empire Songhay ainsi qu'en émettent l'idée quelques chercheurs. Il reste enfin qu'un informateur croit pouvoir situer Mallé dans la région de Djenné; Djenné où des fouilles récentes ont mis à jour une vieille cité au lieudit *Jenne Jeeno*, dont la consonnance songhay ne fait aucun doute.

c) *La branche ouest-est* enfin où les repères géographiques sont plus facilement identifiables et plus nombreux, sur un parcours au moins trois fois moins long que la branche est-ouest, parcours que certaines versions se permettent de faire effectuer sans escale.

2) – *L'itinéraire dans le temps* que l'on peut suivre grâce à certains temps forts de la geste, et qui correspondent à des périodes historiquement marquées.

a) *Le VIIe siècle, siècle de Zabarkâne et de l'avènement de l'Islam:* Zabarkâne selon la geste, a vu et connu le Prophète; et le Prophète a vu et connu Zabarkâne. Plus précis, le texte n° V stipule que le Coran était en cours de révélation quand Zabarkâne l'Ancêtre s'en est allé! Inconséquence lourde qui explique que ses descendants zarmas éprouvent tant de mal à s'acquitter de la *zakkat*, cette dîme annuelle si pénible pour des hommes qui sont confrontés régulièrement à la soudure. Ce qui appartient moins au mythe par contre, c'est l'hypothèse d'un prince yéménite, contemporain du Prophète, se lançant à la conquête du monde au nom de la nouvelle religion! Il reste simplement gênant qu'en ce qui concerne les Zarmas, cette religion de l'Ancêtre se soit évanouie en chemin dans les sables du désert. Mais, quant à cela, les Zarmas ne sont pas les seuls soudaniens à s'être empêtrés dans les contradictions de la nécessité d'un ancêtre oriental musulman, de la première heure si possible, avec la réalité historique locale!

b) *Le XIe siècle*, longtemps donné par les historiens comme celui de la chute de Ghana, reste fort intéressant du point de vue de la geste de Zabarkâne et des éléments qu'elle met en jeu. On peut citer:

– la conservation du soninké comme langue de tradition qui semble renvoyer à la période faste de l'empire déchu;

– la survivance du culte du serpent Bida dont Jean Rouch a cru reconnaître les traces jusque dans le Zarmaganda[7] et que n'ont pas conservé les héritiers directs que sont les Sosso et le Mali;

– le lancinant problème d'une alliance berbéro-peule que l'histoire écrite n'a pas retenu, si on excepte celle qui eut lieu entre War-Djabi Ndiaye et les Berbères dans la période précédant justement la chute de Ghana.

c) *Le XIIIe siècle et le renforcement du Mali:* outre le départ de Mallé, pays des Mallinkés, une des versions de la geste accuse nommément Magan Soundjata d'en avoir chassé les Zarmas! Quoi qu'il en soit, dans ce Mallé qui n'a pu se situer que quelque part dans le grand Mandé, on peut se demander de quel bord étaient les Zarmas lors des affrontements épiques qui opposèrent l'empereur au roi du Sosso ? Or, s'ils ont été, si peu soit-il, mêlés à ces batailles, les Zarmas ne pouvaient désormais jouer qu'un mauvais rôle!

– partisans de Soumangourou, ils ne pouvaient que partir ou accepter l'asservissement ;

– vainqueurs avec Soundjata, ils devenaient ces insupportables témoins qui rappelleront toujours au chef qu'ils l'ont fait roi!

d) *Le XVe siècle et l'avènement des Askia*, souvent donné comme date probable du départ, apparaît finalement être l'hypothèse la moins acceptable, pour la simple raison que les hommes arrivés dans ce pays à partir de cette date, crient encore leur appartenance songhay.

2. *L'environnement géo-politique* tel qu'il apparaît dans la geste met les Zarmas aux prises avec les peuples environnants et les personnages principaux au centre d'un système sociologique.

1) – *Rapports avec les Arabes:* ceux-ci ne semblent jamais avoir été directs sinon par Berbères interposés (les Zarmas ne font pas la distinction), lesquels ont pu pousser vers le sud de nombreuses populations noires surtout par l'intermédiaire de toutes ces sectes ibadites qui disséminèrent différents petits états le long du littoral saharien. Demeure intéressant également l'épisode cité par El Bekri selon lequel, en 666 ap.

---

7 *Actes du IIIe Colloque International de l'Association SCOA*, 30 novembre - 6 décembre 1977, Paris, Association SCOA, 1980, pp. 115-6.

J.C., Oqba Ibn Nafé attaqua dans le Fezzan, Djerma, la capitale des Garamantes dont il obligea le roi à descendre de cheval pour lui apprendre le respect dû à l'homme arabe musulman[8]. Cet épisode semble inclus symétriquement dans la geste, où Zabarkâne l'Ancêtre refuse de descendre de cheval devant Mahomet l'Arabe.

2) – *Rapports avec les Touaregs et les Peuls:* ils restent marqués par l'histoire récente, caractérisée par la pression exercée sur le monde zarma, par les uns et par les autres. Touaregs et Peuls partagent avec le groupe précédent le statut de «chasseurs des Zarmas» soit à travers Zabarkâne l'Arabe contraint au départ, soit à travers Mali Béro et/ou Sombo chassé de Mallé! Et ils sont, en tout état de cause, des peuples prédateurs aux yeux des agriculteurs que sont les Zarmas.

3) – *Rapports avec les autres groupes:* avec les autres peuples voisins, on affirme avoir toujours trouvé un *modus vivendi*, notamment grâce aux alliances matrimoniales, modèle diplomatique éprouvé.

Mais la géo-politique dans la geste s'exerce également à travers des personnages phares, sociologiquement importants.

4) – *Les attributs de Zabarkâne:* Zabarkâne, pris semble-t-il, dans l'entourage réel du Prophète ne fut qu'un personnage mal dégrossi, mais dont il faut reconnaître que les qualités et même les défauts n'étaient pas pour déplaire aux Zarmas:

- chef de file de l'élite de son pays,
- orgueilleux, fier et même ombrageux,
- réaliste pourtant quand il comprend où se trouve le parti de la force,
- guerrier enfin, qualité indispensable pour être un bon Zarma.

5) – *Sombo et/ou Mâli Béro,* héros et hérauts de société, Sombo et/ou Mâli Béro apparaissent être d'authentiques chevaliers Zarmas à l'image des princes d'aujourd'hui, avec leur cour, leurs esclaves, leurs artisans tels qu'ils vivaient dans cette partie de l'ouest nigérien, il n'y a pas si longtemps.

---

8 El Békri, *Description de l'Afrique Septentrionale,* Paris, Adrien Maisonneuve, 1965, pp. 33-5.

6) – *Bolombôti:* doublure indispensable pour valoriser le héros, il est le compagnon moins brillant (le négatif comme on dirait en photographie), le frère moins patriote d'un couple universel du récit épique. Il restitue avec Mâli Béro les duos célèbres de l'histoire africaine soudano-sahélienne:

- Soundjata et Aboubacar,
- Ali Golon et Souleymane Nar,
- Askia Mohamed et Oumar Komzangou.

7) – *Le garassa:* il réunit en lui les contradictions du groupe, chargé qu'il est de défauts capitaux (versatilité – duplicité) et de qualités cardinales (la maîtrise notamment des techniques artisanales indispensables à la survie du groupe).

8) – *Almine le «Horso»:* «esclave de case» et poutre centrale de la maison zarma qu'il connaît mieux que ses maîtres. A lui, on peut confier tous les secrets! Il ne pourra jamais, on en est certain, avoir de prétention politique.

Voici quelques éléments du mythe et de l'histoire tels qu'ils apparaissent quand on interroge la geste.

Or, au bout de cette interrogation qui a été l'occasion de confronter l'imaginaire (mythe) et la réalité (histoire), surgit la question de fond, celle que Lilyan Kesteloot posait déjà à propos du mythe de la fondation de Ségou[9]: «A quoi sert donc ce beau mythe»?

Oui! Pour quelle raison s'est-on donné tant de mal pour élaborer cette construction qu'est la «Geste de Zabarkâne»?

– Pour légitimer un pouvoir et en véhiculer l'idéologie! avions-nous répondu presque sans hésiter il y a quelques années, tout en continuant l'interrogation. Or, le thème du présent colloque nous sensibilise sur une autre dimension de la geste: la problématique d'une littérature minoritaire qui tient à réaffirmer son existence face à différents impérialismes.

---

9 L. Kesteloot, *Le Mythe et l'histoire dans la formation de l'empire de Ségou,* Dakar, IFAN, B. IFAN, t. 40, n° 3, 1980, p. 610.

3. *Idéologie et fonction du mythe: problématique d'une litterature minoritaire.*

Ce qui ressort de l'analyse ci-dessus évoquée, semble être et de façon immuable, la volonté de légitimer un pouvoir et d'en véhiculer l'idéologie. Pour cela on n'hesite pas à proclamer:

– la revendication d'un destin politique indépendant qui jure avec les données de l'histoire écrite de la région;

– la sauvegarde d'une liberté religieuse souvent mise à mal par divers hégemonies;

– l'affirmation de l'unité des Zarmas à travers l'adhésion à une charte nationale qui dépasse les querelles de maisons quand elle s'exprime par l'hymne commun *Manta*. Tout cela constitue un ensemble de réclamations dont on peut se demander si elles ne constituent pas précisément l'essentiel de la démarche intégrative d'une littérature minoritaire.

1) *La revendication politique*

Elle semble prendre appui sur une position continuellement marginale par rapport à des ensembles politiques éminemment puissants qui limitèrent, à travers l'histoire, l'horizon des Zarmas.

a) *Entre Ghana et Kanem*

Dans cette zone sahélo-saharienne qui est leur domaine, les Zarmas semblent avoir été très tôt pris en sandwich entre les influences du Ghana et du Kanem. Sans doute étaient-ils établis déjà dans cette région autour de Koukiya d'où ils durent prendre part à la seconde organisation du royaume ? Une partie d'entre eux, le parti du refus de l'islamisation des années 1000 après Jésus Christ, dut prendre bientôt, entre autres directions, celles que suivirent les Sorko naguère évincés du pouvoir à Koukiya. C'est cette faction, croyons-nous, qui se trouve à l'origine de la construction de cette «geste de Zabarkâne» particulièrement marquée par l'influence de l'empire soninké de Ghana. Elle en rapporte une langue des traditions, un fond résiduel qui reste encore important dans le zarma actuel, des pratiques religieuses qui se rattachent sans conteste au Wagadou ancien. Les non-partisans qui ne partirent pas vers l'ouest par contre, durent se diriger vers l'est, vers les confins orientaux du royaume, vers ce fameux «pays des Dyerma» qu'évoquait le Tarik El-Fettach, ou tout simplement demeurer sur place. Ce sont eux qui re-

cueilleront plus tard les rescapés de l'aventure occidentale, avec lesquels ils formeront la nouvelle entité zarma, sans doute avant que l'empire songhay n'ait installé sa puissance.

Quant à l'influence du Kanem, pour lointain que cet ensemble puisse paraître aujourd'hui, il n'en reste pas moins que des stigmates demeurent au sein des sociétés songhay-zarmas que rien ne semble permettre de relier aux ensembles occidentaux.

Il y a en premier lieu, cette langue Songhay, longtemps demeurée inclassable pour les linguistes et sur laquelle leurs tentatives ne concordent pas encore tout à fait. D'aucuns l'ont rapprochée de l'Azer, langue proto-soninké aujourd'hui disparue, d'autres comme Greenberg la rattachent au groupe nilo-saharien auquel appartiennent les langues qui étaient celles des hommes du Kanem[10]. Il y a en second lieu, ce personnage de *garassa* de nos textes, figure «supra-ethnique» de tout le Soudan, et qu'on retrouve sous des appellations qu'on peut difficilement ne pas rapprocher. Le *garassa* des Zarmas n'est-il pas le *garanke* des Soninké et des Bambara, le *gargasaajo* des Peuls? Au sein des ethnies ci-dessus mentionnées, il s'agit toujours d'un artisan du cuir, même si cette fonction ne fait pas l'unanimité partout. Les discussions du séminaire de l'Association SCOA tenu à Niamey, montrent en effet que les spécialistes en ces questions ne se sont pas mis d'accord sur les attributions du personnage[11].

Dans une de ses interventions, Almamy Malik Yattara laisse entendre que ce sont les *Sakke* qui exercent les métiers du cuir dans le Macina. Mais le mot *Sakke* se retrouve à peu de chose près, désignant cette fois-ci des artisans du bois chez divers peuples du Soudan:

- *sake*, chez les Soninké et les Bambara
- *sekkeejo*, chez les Peuls orientaux
- *sace*, chez les Songhay-zarmas
- *may sassaka*, chez les Haoussa.

Quelle signification convient-il de donner à cette parenté? Est-elle le signe d'une origine commune, ou celui d'une extrême mobilité des hommes en question? Il devient alors intéressant de se rappeler certains

---

10 Sur la question, lire dans *Mandinkan*, Paris, INALCO, 1984, n° 18, les contributions de R. Nicolaï, «Songhay et Mandé», pp. 69-80, et P. Zima, «Les langues mandé, le songhay et les langues tchadiques: où en sommes-nous après Greenberg et Lacroix?», pp. 99-115.

11 *Op. cit.*, «Les Sakye», pp. 171-226.

témoignages historiques telle que cette pratique du tannage, tout à fait commune chez les Zaghawa du Kanem et le port quotidien de vêtements de cuir chez les hommes de Koukiya vers la date où leur souverain se convertit à l'Islam[12].

Il semble bien, à la lumière de faits de ce genre, qu'il existait une unité culturelle du Soudan, qui allait être rompue par le développement d'états aux pouvoirs centralisés. Voilà le contexte! Il explique en partie qu'un groupe comme les Zarmas, du fait même de sa position géographique aux limites des aires d'influence, ait choisi d'affirmer sa volonté de se démarquer – sinon dans les faits, du moins dans les formes – des grands ensembles politiques de la région.

b) *Sous l'égide du Mali*

Même si les textes répètent à l'unanimité qu'ils en furent chassés, le Mallé dont durent partir les Zarmas se situa, sans aucun doute, quelque part dans l'aire qui fut soumise à l'Empire du Mali. Un séjour de Zarma en ces terres aujourd'hui lointaines semble indiscutable, au point qu'un traditionaliste songhay n'hésite pas à les accuser d'avoir préféré une alliance avec le Mali, à celle que leur proposaient alors les parents songhay. Pourtant, si la geste qui narre leur aventure aime à rappeler leur origine «malléenne», elle n'en fait à aucun moment l'assimilation aux Maliens autochtones. Il semble donc bien qu'en ce Mallé si cher, les Zarmas n'étaient qu'un groupe marginal et mal soumis. Et la volonté de se rattacher au Mali ancien ne se justifie que si elle constitue une protection contre l'assimilation par l'empire de la région, qui fut sans aucun doute:

- politiquement le plus puissant,
- militairement le mieux organisé,
- ethniquement le plus apte à «phagocyter» la spécificité zarma, c'est-à-dire l'empire Songhay.

c) *La dissension familiale*

Il est significatif que toutes les traditions zarmas insistent pour distinguer une histoire des Zarmas, différente de celle des Songhay. A travers ce que disent les hommes et à travers ce que disent les textes, deux faits restent immuables:

---

12 J. Cuoq, *Recueil des sources arabes concernant l'Afrique Occidentale du VIIIe au XVIe siècles*, Paris, CNRS, 1975, pp. 139 et 151.

- le Zarmataray s'est constitué avant le Songhay;
- le Songhay est senti comme une entité géographique que ses habitants *Sonay borey* ont investie.

Qui étaient ces hommes? La branche des «Za» qui sut garder, intensifier et faire prospérer le pouvoir pris à Koukiya répondent les livres d'Histoire! Quant aux traditionalistes zarmas, il faut bien reconnaître qu'aucun d'eux ne nous a expressément signifié que ces hommes aient pu être Zarmas. Néanmoins, quand ils évoquent l'ancêtre des Songhay qui s'en alla, ils oublient toujours de préciser son ethnie d'origine et si celle-ci était fondamentalement différente de la leur. Serait-ce là le signe que la différenciation s'est instaurée plus tard?

2) *La sauvegarde de la liberté religieuse*

La revendication religieuse suit à travers la geste de curieux détours. Tout, en effet, débute avec un ancêtre yéménite arabe et musulman de la première heure (puisque Zabarkâne est sinon un compagnon, mais du moins un témoin de la vie du Prophète). La nécessité sans doute de traverser d'immenses territoires jusqu'à Mallé a fait que l'Arabité et l'Islam se sont perdus en cours de route, comme un oued dans les sables arides du désert. Et Zabarkâne le musulman se retrouve en Mallé, doté de descendants noirs animistes comme il devait s'en trouver un peu partout au Soudan vers la fin du premier millénaire de l'ère chrétienne. Aujourd'hui les choses ont bien évolué, et l'Islam se retrouve dans toutes les manifestations de la vie quotidienne.

Mais c'est à un Islam des origines et librement consenti qu'on peut en rattacher la pratique; un Islam antérieur aux souvenirs sans doute douloureux, liés à la spectaculaire conversion des alentours de l'an 1000 après Jésus Christ de Za Moslem Dem empereur du royaume de Koukiya, à l'expédition menée au XVe siècle par Askia Mohammed pour la conversion du Borgou, à la révolution islamique du XIXe siècle.

3) *Une Charte nationale zarma*

Faute de pouvoir reposer sur un état fort, l'unité des Zarmas qui se dégage de la geste se structure autour d'un hymne et d'une langue, quitte à donner le pouvoir à des étrangers. Il est vrai que ces étrangers-là venaient de loin; d'un long périple dans l'espace et dans le temps. C'est par la diplomatie que les nouveaux arrivants y parviennent et au prix

d'importantes concessions qui reconnaissent que le tambour, donc le pouvoir unificateur, était *kallé*, la bravoure, *gôle*, la priorité à la terre, *sabiri*; même si la stratégie organisatrice du pouvoir restait aux Zarmas Malléens qui seuls ont le privilège d'avoir fait, pour ainsi dire, le tour de l'Afrique. L'aristocratie reconnaît qu'elle a dû fuir comme peu d'idéologies dominantes et peu de traditions princières acceptent de le faire. Il est vrai que la geste pouvait difficilement cacher le fait que les Zarmas de la migration n'ont pu représenter numériquement qu'un apport assez mince; et, n'en déplaise aux informateurs qui affirment qu'on embarqua lors de cette équipée, bêtes, femmes et enfants, nous savons bien qu'il n'en fut rien! Les longs exodes ne s'accommodent qu'en théorie avec autant de voyageurs encombrants. C'est donc sur place que les nouveaux venus ont trouvé leurs épouses! Et les Zarmas Malléens de ce pays sont donc, à l'image de leur fameux ancêtre Tagourou Gâna, des fils d'autochtones. Ce qui expliquerait déjà en partie leur attitude synchrétique et cette grande aptitude aux compromis qui caractérise la «geste de Zabarkâne».

4) *Tendance migratoire et quête d'origine.*

La tendance migratoire et la quête d'origine semblent être la marque permanente de la «geste de Zabarkâne». Tout se passe comme si, à la farouche détermination des Zarmas pour réaffirmer leur indépendance politique, leur liberté religieuse et leur unité, se superposait une perméabilité plus grande de leur littérature. Celle-ci semble en effet, du point de vue formel comme du point de vue thématique, un synchrétisme parfait des courants dominants de la région.

a) *L'effort d'intégration au courant islamique.*

Il est partout établi aujourd'hui que l'islamisation de l'Afrique soudanienne s'est faite pacifiquement; ce qui ne signifie nullement qu'elle se soit accomplie sans quelques brutaux soubresauts tels que la flambée almoravide du XIe siècle, ou le *jihad* peul du XIXe siècle, même si les hommes victimes de ces agressions leur donnent davantage de motivations politiques que religieuses: «Les Peuls, dit un informateur zarma évoquant le conflit du siècle dernier, nous faisaient une mauvaise querelle, puisque l'Islam était dans le pays depuis longtemps, avec ses marabouts propagateurs.»

Ce qu'il ne précise pas peut-être, c'est que l'Islam millénaire est entré par les cours des souverains, et qu'il y est pratiquement demeuré

enfermé jusqu'à il n'y a pas si longtemps. L'Islam du peuple est en effet de consolidation récente; ce que démontre, déjà au niveau de notre corpus, le fait que les versions populaires de la geste (chant de jeunes filles et texte d'artisan) ne connaissent comme ancêtre que Sombo ou Mâli Béro, laissant le personnage arabique de Zabarkâne aux griots de cour et au répertoire des lettrés. Les valeurs islamiques étant considérées partout comme supérieures, il apparaît assez logique que ce soient les deux derniers groupes ci-dessus mentionnés qui y recourent pour rasseoir et légitimer des chefferies dont l'origine est très souvent et précisément antéislamique. Le tableau comparatif dressé des sept versions du corpus donne le sentiment très net de deux mythes accolés l'un à l'autre:

– Le mythe populaire de migration depuis Mallé, qui foisonne de repères géographiques, historiques, ethnologiques, religieux; et le greffon qui part de l'Arabie et de Zabarkâne souvent muet sur les larges espaces soudaniens mal connus, comme si le dernier avait été placé là, à postériori, et en fonction des problèmes politiques du moment. Sur cette partie du tableau se profile l'inquiétant problème de l'investissement de l'espace de l'oralité par les traditions écrites. Des épisodes entiers y sont insérés selon la culture de l'informateur; épisodes extraits des manuscrits arabes anciens ou plus récents et qu'on tente d'intégrer à la tradition orale négro-africaine.

b) *L'effort d'intégration aux traditions écrites.*

Second volet de la démarche, l'effort d'intégration aux traditions écrites s'accomplit par l'insertion d'événements et de personnages étrangers au contexte soudanien, parvenus à la connaissance de la population par la lecture de textes écrits pour la diffusion de l'Islam! Textes d'origine arabe orientale ou nord-africaine et textes écrits en *ajami* (c'est-à-dire transcrits en langues africaines grâce à l'utilisation de l'alphabet arabe) et qui interviennent encore largement dans l'explication et l'animation islamiques en Afrique.

Outre ce «Zabarkâne» qui, désormais, dispute la première place à l'ancêtre indigène, on peut citer au Texte n° V, Tamimoun-Dâri, personnage connu des contes orientaux. Et, parce qu'il existe dans nos contrées une véritable fétichisation de l'écriture, tout personnage, tout épisode tirés des traditions écrites, bénéficient, pour ainsi dire, immédiatement d'un traitement de faveur. Le fait que, dans la réalité, les valeurs véhiculées par l'oralité auprès d'une population non alphabétisée continuent de conditionner encore largement les comportements, n'y fait

rien. Proclamées comme appartenant à la période de la *Jahilliya*, ces valeurs n'ont plus qu'une importance secondaire. L'effet conjugué de l'appareil juridico-administratif et de l'école moderne, tous régis par des textes écrits, contribuent à les reléguer davantage encore dans le domaine du folklore. La dernière attaque est enfin celle donnée par les chercheurs formés à l'école occidentale, pris par la fièvre de transcrire et traduire pour, disent-ils, sauver l'oralité en perdition. Mais que devient un texte oral fixé à travers une version unique choisie en fonction de paramètres tellement mobiles (informateur, analyste, lieu, combat politique du moment, etc. ...) et soumis au double transfert linguistique et culturel de la traduction? La réponse à cette question semble se compliquer davantage aujourd'hui face aux difficultés méthodologiques encore non résolues, et, par exemple, à l'épidémie de disparition qui frappe les collections spécialisées dans la publication de textes africains, notamment celles de Oxford Library of African Literature et les Classiques Africains de Paris.

L'ensemble de ses assauts, l'effet de certaines inerties aussi sans doute, ont imprimé à notre «geste de Zabarkâne» et à d'autres[13], ce mouvement d'une errance intellectuelle en quête d'une origine qui leur assure une place dans une future anthologie mondiale des littératures.

Conclusion

Il va de soi que cette dernière quête nous paraît déterminante. On ne peut affirmer l'existence des littératures des peuples peu représentés qu'en cherchant comment les présenter pour les rendre accessibles au grand nombre et leur permettre de circuler, sans qu'elles laissent sur le parcours leur spécificité. Cela suppose d'abord une meilleure connaissance des textes, de leurs producteurs et de leur auditoire! C'est ce que nous avons essayé de faire à travers cette première étape de l'analyse de la «geste de Zabarkâne» des Zarmas du Niger, que nous voudrions proposer à un nouveau public, le plus large possible.

---

13 «Dinga» des Soninkés, «Ben Saïf» des Zaghawa, «Abou Yazid» des Haoussas.

Bibliographie Indicative

Actes du Colloque International de l'Association SCOA, Niamey, 30 nov. - 6 déc. 1977, Paris, Association SCOA, 1980

Actes Premier Séminaire International de l'Association SCOA, Niamey, 14-21 janvier 1981, Paris, Association SCOA, 1984

ARDANT DU PICQ, *Une population africaine, les Dyerma,* Paris, Larose, 1933

BISILLIAT J. et LAYA D., *Les Zamu ou poèmes sur les noms,* Niamey, CNRSH, 1972

DIARRA F. A., *Femmes africaines en devenir: Les femmes zarma du Niger,* Paris, Anthropos, 1971

GADO B., *Le Zarmatarey: Contribution à l'histoire des populations d'entre Niger et Dallol Mawri*

HALE T.A., *Scribe, Griot and Novelist: Narrative Interpreters of the Songhay Empire,* Gainesville, University Presses of Florida, 1990

HAMA B., *L'Essence du Verbe,* Niamey, CELHTO, 1988

Histoire traditionnelle d'un peuple: Les Zarma-Songhay, Paris, Présence Africaine, 1967

Histoire des Songhay, Paris, Présence Africaine, 1968

LAYA D., *Textes songhay-zarmas,* Niamey, CELHTO, 1978

MOUNKAILA F., *Mythe et Histoire dans la geste de Zabarkâne,* Niamey, CELHTO, 1988

ROTHIOT J.P., *L'ascension d'un chef africain au début de la colonisation, Aouta le conquérant (Niger),* Paris, l'Harmattan, 1988

ROUCH J., *Contribution à l'histoire des Songhay,* Dakar, IFAN, Mémoires N° 29, 1953

ROUCH J., ZIKA D., LAYA D., *Le mythe de Dongo,* Niamey, CELHTO, 1983 (ronéo)

OLIVIER DE SARDAN J.P., *Sociétés songhay-zarmas,* Paris, Karthala, 1984

Concepts et Conceptions songhay-zarmas, Paris, Nubia, 1983

STOLLER P., *Fusion of the Worlds. An Ethnography of Possession among the Songhay of Niger,* Chicago, The University of Chicago Press, 1989

TANDINA M.O., *Une époque zarma-Wangougna Issa Korombeizé Modi ou Issa Koygolo-Mère de la Science de la guerre,* Université de Dakar, thèse de IIIème cycle, 1984

TERSIS N., *«En suivant le calebassier»: Contes du Niger,* Paris, Edicef (Fleuve et Flamme), 1979

Zusammenfassung

Mit dem Begriff «La geste de Zabarkâne» wird hier eine Vielzahl von oralen Texten bezeichnet, die die Autorin im Laufe der Zeit gesammelt und zugänglich gemacht hat und die noch heute bei wichtigen Anlässen (Taufe, Heirat, Tod) von auserwählten Männern der Volksgruppe der Zarma gesungen wird. Diese Gruppe bildet in ihrem heutigen Siedlungsgebiet sprachlich und herkunftsmässig eine Minorität und die Vermittlung der «geste» erfolgt zudem oft in einer der Exkolonialsprachen, sodass sich zur Oralität noch die approximative Übersetzung hinzugesellt. Die «geste de Zabarkâne» interessiert uns aber hier mehr in ihrer sozio-ethnologischen als in ihrer literarischen Tragweite.

Die «geste de Zabarkâne» symbolisiert aufs trefflichste die vergangene und heutige Identität der Zarma. Die Durchsetzung und die Bewusstmachung dieser Identität erweist sich als umso wichtiger, als sich die Volksgruppe oft in ihrer Autonomie und sogar in ihrer Existenz durch mächtigere Nachbarn bedrängt sah. So erklärt die «geste», dass die Zarmas immer wieder auswandern mussten, um die Eigenheiten der Gruppe zu bewahren. Sie beschreibt die Urwanderung unter einem legendären Führer und erklärt die jeweiligen oder auch heutigen Begründungen; die Erinnerung an diese Vergangenheit bildet den Kern des Bewusstseins der Zarma, aber die Geschichte wird in der Gegenwart von Männern mit unterschiedlicher Stellung und Herkunft erzählt. Die Versionen des Heldengedichtes sind demzufolge vielzählig und abhängig vom Erzähler. Der Aufsatz beschränkt sich auf sieben Versionen, die alle die gleiche West-Ost-Wanderung von westlich von Mali bis zum heutigen Siedlungsgebiet Zarmataray in Niger nachvollziehen.

So unterschiedlich die einzelnen Begründungen und Beschreibungen auch sind, so vermitteln sie doch alle dieselbe Wahrheit: nämlich das historische und kulturelle Zusammengehörigkeitsgefühl der Volksgruppe. Heute sind die Wanderungen beendet und das Ziel der Sänger-Erzähler scheint ein anderes: nämlich die Legitimierung der Macht der 13 Fürstentümer und ihrer Ideologie, die hauptsächlich darauf bedacht ist, die politische Unabhängigkeit, die religiöse Freiheit und die Durchsetzung einer nationalen Zarma-Charta zu erreichen.